

29 SEPTEMBRE 2022

VIA NAPOLI 36, ROME ET EN LIGNE - 9H - 18H
EN ITA, ENG, FRA

Conférence Internationale

LA LIBERTÉ DE CIRCULATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DE LA SOUS- RÉGION VERS L'EUROPE

Que reste-t-il du droit de
quitter tout pays, y compris
le sien, après les politiques
d'externalisation ?

1ER PANEL 9H30 - 13H15

**L'impact des politiques d'externalisation sur la
mobilité de l'Afrique vers l'Europe : quelles
perspectives pour le contentieux ?**

2ÈME PANEL 14H15 - 18H15

**L'impact des politiques d'externalisation sur la
liberté de circulation dans l'espace CEDEAO**

Inscription nécessaire avant le 26 septembre 2022, via ce [formulaire](#).
Pour en savoir plus : sciabacaoruka@asgi.it

PROGRAMME

1ER PANEL 9H30-13H15

L'impact des politiques d'externalisation sur la mobilité de l'Afrique vers l'Europe: quelles perspectives pour le contentieux?

- Introduction théorique sur le droit et les perspectives de contentieux | Francesca De Vittor (Università Cattolica del Sacro Cuore)

Présentation de cas | Modérateur Salvatore Fachile (ASGI)

- Le Nigeria et les retours volontaires de mineurs et de victimes de la traite en provenance de Libye. Odinakaonye Lagi (NULAI) et Cristina Laura Cecchini (ASGI)
- Le développement de la gestion du push back et du pull back dans le Med central et la modification conséquente des perspectives de litige | Kiri Santer, (Institut d'anthropologie sociale, Université de Berne) et Lucia Gennari (ASGI)
- La déformation des instruments humanitaires : effets négatifs sur la liberté de circulation et la politique des visas | Dario Belluccio (ASGI) et Giulia Crescini (ASGI)

12H15 - 13H15

Débat

2ÈME PANEL 14H15-18H15

L'impact des politiques d'externalisation sur la liberté de circulation dans l'espace CEDEAO

- Discours d'introduction : Le droit à la liberté de circulation dans l'espace CEDEAO et au sein de l'Union africaine : l'impact de l'externalisation et les perspectives de contentieux | Ulrich Stege (Collège universitaire international de Turin et ASGI)

Présentations de cas | Modératrice Brigitte Espuche (Migreurop)

- Le recours devant la Cour de justice de la CEDEAO contre la loi n° 36 de 2015 de la République du Niger | Ibrahim Mukhtar (Nile University, Abuja) et Azizou Chehou (Alarm Phone Sahara)
- Le rôle de l'OIM dans la gestion des frontières en Afrique de l'Ouest : le système MIDAS et les projets de renforcement des postes de contrôle | Pascaline Chappart (GISTI) et Donato Colucci (OIM)
- L'impact des projets de gestion des frontières de l'UE le long de la route de la Méditerranée centrale et le long de la route Atlantique sur la liberté de mouvement | Isidore Collins Ngueuleu (Organisation Mondiale Contre la Torture)

17H00 - 18H00

Débat